

Mercredi 6 mai 2020

Les membres du conseil

Les parents d'élèves titulaires:

- Camille Daublain (T)
- Joelle PRAT (T)

Représentants de la mairie :

- Mr Coulmont Hervé maire
- Mme Rousseau Sylvie adjointe chargée des affaires scolaires

Les enseignants :

- Mme Gimon (TPS/PS/MS) à distanciel
- Mme Ibri (TPS/PS/MS)
- Mme Cano (GS)
- Mme Antouly Muriel (CP)
- Mme Debeaux Emmanuelle (CE1/CE2)
- Mr Bourdier (CE2/CM1)
- Mme Sanchez (CE2/CM2 et directrice)

Les ATSEM :

Personnel de périscolaire :

REMERCIEMENTS :

La directrice et l'équipe enseignante tiennent à remercier la mairie pour toute l'aide apportée lors de cette période de confinement notamment l'envoi hebdomadaire des documents de travail pour les élèves ne pouvant pas les imprimer à leur domicile.

1. Définir les modalités de la réouverture de l'école primaire

- **RESPECT STRICT des HORAIRES et ACCES à l'école :**

Il faudra que les parents respectent scrupuleusement les horaires d'entrée et de sortie de leur enfant détaillés ci-dessous :

- Pour les **3 classes de maternelle** : pas de changement d'horaire
- Groupe(s) de Madame **Antouly Muriel** :
 - 8h10 / 11h20 et 13h10 / 16h20
- Groupe(s) de Madame **Debeaux Emmanuelle** :
 - 8h20 / 11h30 et 13h20 / 16h30
- Groupe(s) de Monsieur **Bourdier Jocelyn** :
 - 8h30 / 11h40 et 13h30 / 16h40

Ces horaires sont acceptés par l'ensemble des membres du conseil.

Il faudra respecter les règles de distanciation sociale devant l'école.

Les parents ne pourront plus pénétrer dans l'école sauf pour un motif impérieux et devront en faire la demande à l'avance auprès de l'enseignant de leur enfant.

Pour pénétrer dans l'école, il faudra être muni d'un masque.

Un adulte accueillera les élèves aux portails. Ces derniers iront se laver les mains puis rentreront dans leur classe où les attendra leur enseignant.

Résultats sondage (chiffres connus à ce jour) :

- Classe de Mme Gimon : 5 enfants à la garderie matin/soir, 2 à la garderie du midi, 6 à la cantine, 12 présents, 12 absents, et il manque une réponse. Donc deux groupes de 6.
- Classe de Mme Ibri : 11 élèves reviennent à l'école ; 7 à la cantine et 3 à la garderie
- Classe de Mme Cano : 26 réponses sur 28 ; 16 élèves reviennent à l'école ; 5 souhaitent venir en juin ; 7 qui ne viendront pas. 6 enfants pour la cantine et 4 à la garderie environ. Une non-réponse.
- Classe de Mme Antouly : 9 élèves qui reviennent ; 6 à la cantine et 3 en garderie. 5 qui pensent revenir en juin. Donc possibilité de les prendre les 4 jours de la semaine.

- Classe de Mme Debeaux : 12 élèves reviennent à l'école , 11 non, 3 peut être en juin, 5 à la cantine et 2 en garderie (jeudi/vendredi)
- Classe de Mr Bourdier : 14 élèves reviennent à l'école, 10 ne reviennent pas. Il manque des réponses. 4 à la cantine.
- Mme Sanchez ne reprend pas en présentiel, elle reste en travail en distanciel.

Les élèves de Mme Sanchez seront répartis dans les autres groupes.

A ce jour, il est difficile de connaître le nombre d'élèves qui fréquentera les services périscolaires.

Pour les élèves qui reviendront en juin, ils seront accueillis dans la limite des places disponibles dans les groupes soit 15 élèves pour les classes d'élémentaire et 10 pour les classes de maternelle. Il est aussi précisé qu'ils ne seront pas forcément scolarisés avec leur enseignant(e).

L'étanchéité des groupes doit être la règle sauf pour les enfants des personnels dits prioritaires (gestion de la crise sanitaire comme les soignants par exemple).

Afin de préparer au mieux la réouverture, l'équipe enseignante souhaite un deuxième jour de « pré-rentrée » comme le précise la circulaire de réouverture.

L'ensemble des membres du conseil valide cette demande.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

L'effectif du groupe classe ne pourra pas dépasser 15 élèves et 10 pour les classes de maternelle.

Si cette jauge est atteinte, il faudra faire 2 groupes sur 2 jours consécutifs dans la semaine soit :

- un groupe le lundi / mardi
- un autre le jeudi / vendredi

Nous serons attentifs au fait d'accueillir les fratries les mêmes jours.

Chaque enseignant et personnel travaillant à l'école portera un masque.

Le jour de la rentrée, les élèves bénéficieront d'une **information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrières et l'hygiène des mains**. Cette éducation devra être adaptée à l'âge des élèves.

ACCUEIL :

- Nous filtrerons les arrivées et le flux de personnes et ferons respecter les règles de distanciation sociale
- Nous mettons en place plusieurs accès pour diviser le volume du flux.
- Nous n'autoriserons pas l'accès aux personnes externes à l'école.

➤ Faire respecter les gestes barrières

1. Lavage des mains

- A l'arrivée ;
- Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- Autant que nécessaire après avoir manipulé des objets possiblement contaminés.

2. La distanciation sociale et mesures barrières

Les élèves ne se mettront plus en rang.

- **Dans la classe**

La salle de classe est aménagée de manière à respecter la distanciation physique d'au moins un mètre :

- Respecter une distance d'au moins un mètre entre les bureaux des élèves et entre ces derniers et le bureau du professeur.

Il n'y a pas d'implantation de bureaux en vis-à-vis.

- Le matériel non nécessaire a été neutralisé.
- Les déplacements des élèves pendant la classe ne seront plus autorisés.

Spécificités des salles de classes de maternelle :

- Les coins jeux (dinettes, jeux de constructions ...) seront neutralisés.
- Les coins de regroupement seront supprimés

L'aération des salles de classes sera assurée avant l'arrivée des élèves pendant 15 minutes, durant les récréations, pendant la pause repas et en fin de journée.

- **Salle de sieste**

Les couchages seront disposés de manière à ce qu'une distance suffisante soit respectée et que les enfants ne puissent se toucher.

- **Dans les sanitaires**

Les enfants devront demander à l'enseignant avant d'aller aux toilettes afin de limiter leur nombre dans les sanitaires. En élémentaire, 2 urinoirs sur 3 pourront être utilisés afin de respecter le mètre de distanciation. L'enseignant veillera à ce que les enfants qui sortent des sanitaires se soient lavés les mains.

DEMANDE :

- Neutraliser le sèche mains électrique (maternelle)
- Mise à disposition de sèche mains jetables

- **Dans la cour**

Les récréations seront organisées par classe et les élèves devront respecter une distanciation d'un mètre entre eux. Il n'y aura pas de jeux de ballon, ni d'autres jeux qui nécessitent l'utilisation d'objets collectifs. De plus les jeux de contact ne seront pas autorisés. Comme indiqué précédemment, les objets apportés de la maison ne sont pas autorisés.

DEMANDE :

- Enlever les jeux de la cour de maternelle
- Véhicules : laisser les vélos pour les maternelles et les nettoyer après chaque récré.
- Neutraliser le train

- **Activités sportives**

Seules les pratiques individuelles permettant de respecter la distanciation sociale seront pratiquées sans utilisation de matériel.

3. Conduite tenue en cas de suspicion de COVID 19

L'enfant sera isolé dans un lieu préalablement défini avec un masque pédiatrique. Nous vous appellerons immédiatement ainsi que le 15.

4. La communication

Les parents seront informés régulièrement de la situation sanitaire de l'école par les moyens habituels (cahier de liaison, affichage, courriels (voie de communication qui sera privilégiée).

Demandes à la mairie :

- **Personnel :**
 - 3 personnes à temps complet sur les classes de maternelle : la demande va être examinée.
 - Une personne pour l'accueil du matin et de l'après-midi au portail d'élémentaire : Un personnel sera effectivement au portail.
- **Matériel**
 - Un thermomètre pour les classes d'élémentaire : La municipalité a fait une commande en précisant que les thermomètres sont en rupture actuellement.
 - Des lingettes désinfectantes : Chaque classe aura une boîte.
 - Gel hydroalcoolique (pas de gel individuel pour les enfants) : à ce jour il y a une rupture de stocks, mais un flacon sera présent dans chaque classe.

2. Ménage et désinfection des locaux

Le ménage et la désinfection seront faits dans le respect du protocole sanitaire préconisé par le ministère.

3. Périscolaire

L'enfant est accompagné jusqu'à la grille par ses parents, puis pris en charge par un personnel périscolaire. Un lavage de mains sera fait avant qu'il ne soit accueilli dans les locaux.

CANTINE :

Les élèves des classes d'élémentaire mangeront dans leur classe et ceux des classes de maternelle iront dans les locaux de cantine dans le respect des règles sanitaires.

Le personnel municipal surveillera le repas et nettoiera la classe après le repas.

Les repas seront servis sous forme de plateau repas froid individuel.

Les enfants devront avoir une bouteille d'eau ou une gourde afin de limiter le matériel collectif.

Après leur repas les élèves iront dans la cour, dans des zones qui ont été délimitées afin que les enfants ne « se mélangent » pas.

GARDERIE :

Les parents seront accueillis à la grille.

L'accueil en groupe classe sera privilégié dans la mesure du possible pour ne pas rompre l'étanchéité des groupes.

Horaires : de 7h à 19h.

→ Inscription sur le portail famille

Les enfants non-inscrits ne seront pas accueillis.

La garderie de mercredi est réservée aux personnels dits prioritaires (gestion de la crise sanitaire)

La directrice précise qu'il faudra en cas de canicule ou de fortes températures dans les salles prévoir un plan d'accueil spécifique car les élèves ne pourront pas aller se rafraichir dans la salle des fêtes climatisée et les enseignants ne pourront pas utiliser les ventilateurs afin de limiter la propagation des gouttelettes de salive dues à la respiration.

La cour n'a quasiment pas d'ombre et le préau est assez petit.

4. Rentrée 2020

Nous avons eu l'ouverture d'une 8^{ème} classe.

Dans ce temps particulier de confinement, l'équipe enseignante n'a pas encore pu se réunir pour déterminer une répartition.

Effectifs connus à ce jour :

- 1 inscription en TPS (mois de naissance janvier)
- PS : 19 inscriptions et 4 élèves déjà scolarisés cette année : **23**
- MS : **27**
- GS : **19**
- CP : 28 et 2 inscriptions = **30**
- CE1 = **26**
- CE2 = **23**
- CM1 = **24**
- CM2 = **20**

Soit **192 élèves**.

Le niveau de CP ne pourra pas fonctionner sur un seul groupe.

L'accueil des TPS reste à définir en équipe.

5. Autres questions

- Où peuvent être accueillis les enfants du personnel soignant et autres corps de métiers désignés lundi 11 mai ?

Un TR assurera l'accueil ce jour. Une salle de périscolaire sera disponible afin de pouvoir faire le ménage et aménager les salles de classe de maternelle.

Secrétaire de séance : Madame Prat Joëlle